

Dépenses budgétaires: Faure Gnassingbé interpelle les ministres



Le ministre togolais de l'économie et des finances a présenté mercredi l'exécution du budget de l'Etat (recettes et dépenses budgétaires) 2021 en [conseil des ministres](#). Dans une communication, il a révélé une performance en ce qui concerne la mobilisation des ressources mais note une exécution relativement « timide » des dépenses. Faure Gnassingbé a interpellé les ministres à faire mieux.

Selon l'analyse de l'exécution du budget présenté par Sani Yaya, on note une bonne performance en matière de mobilisation de ressources.

Le pays est à un taux de 52% par rapport aux prévisions. Par

contre, le taux d'exécution des dépenses s'établit à ce jour à 39,5%. Il est marqué par une sous performance en matière de dépenses d'investissements publics.

Un constat qui confirme la nécessité d'optimiser le processus de planification des investissements publics.

Le sujet de l'exécution des dépenses budgétaires avait été rappelé lors du séminaire gouvernemental et de l'atelier réunissant les hauts cadres de l'administration sur le programme d'investissements publics (PIP).

Le chef de l'Etat, [Faure Gnassingbé](#) a alors interpellé les ministres sur « la nécessité de prendre des mesures diligentes pour améliorer l'exécution des dépenses budgétaires liées d'investissements ».

Pendant qu'on y le gouvernement togolais a quand-même validé le document de programmation budgétaire et économique pluriannuel 2022-2024.

Ce document permettra de mieux préparer le débat d'orientation budgétaire à l'assemblée nationale.